



**CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939 – 1945**

*Association loi 1901, créée le 18 décembre 1978*

Affiliée Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants Gr. 09

Adresse courrier : CMI, 5 rue Charles Vaillant 78400 CHATOU

Courriel : [contact@cmi3945.fr](mailto:contact@cmi3945.fr) Site internet : [www.cmi3945.fr](http://www.cmi3945.fr)

**Mot du président**



Chers amis,

Nous voilà à mi-parcours du **80<sup>e</sup> anniversaire** des événements qui nous tiennent à cœur de célébrer. La première étape, la commémoration du coup de force japonais, s'est déroulée selon le programme mentionné dans notre dernière lettre. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel permettant de lui donner l'ampleur qu'elle méritait. Le reportage photographique vous donnera un déroulé précis de la journée. Les nombreuses personnalités qui nous ont rejoints à chaque étape sont la preuve que nos efforts ne sont pas vains et que les autorités de notre pays sont soucieuses d'en maintenir la mémoire. A l'issue de cette journée, le général Gèze, père de l'Arme des Troupes de Marine, nous a officiellement assuré que les TDM s'y associeront désormais chaque année. Nous lui renouvelons ici encore toute notre gratitude.

L'association a continué depuis dans sa lancée avec la préparation active du 2 septembre prochain. Dans l'attente jusqu'à maintenant des derniers feux verts, nous sommes en mesure et heureux de vous en dévoiler le programme :

- 18h : ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe
- 19h30 : vernissage de l'exposition « L'Indochine dans le second conflit mondial 1939-1945 » à la mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement, salle François Lebel.

Les manifestations seront présidées par **Madame Patricia Mirallès**, ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Vous trouverez dans cette lettre un extrait du discours prononcé le 8 juin dernier à Fréjus par Mme la Ministre qui met en évidence l'importance qu'elle attache à la mémoire de nos Anciens, morts pour la France après le coup de force japonais en Indochine.

Le GIP Mission 80 ans Libération nous a apporté une nouvelle fois son soutien financier pour la création d'un nouveau support sur kakemonos de notre exposition, réalisée à l'origine sur des panneaux métalliques. Nous en avons profité pour rajeunir la forme, tout en conservant l'esprit et le texte. Elle sera ouverte au public jusqu'au 15 septembre prochain.

Un autre rendez-vous important pour la vie de l'association aura lieu le 2 septembre à 15h à la salle des bleuets de France à l'Hôtel National des Invalides. Le conseil d'administration précèdera l'assemblée, à laquelle nous vous espérons nombreux. Vous en retrouverez le programme dans cette lettre.

Pour conclure, nous vous rappelons que la cotisation peut être versée directement par virement (IBAN mentionné ci-dessous).

Très amicalement et très bonne fin d'été !

Loïc de Laborie

06 72 24 07 10

**Les dates à retenir pour la rentrée**

**Mardi 2 septembre 2025 :**

15h : conseil d'Administration avec renouvellement du bureau sortant dans la salle du Bleuet de France, à l'Hôtel National des Invalides.

16h : assemblée Générale de l'association au même endroit (la convocation est jointe à cette lettre).

18h : ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

19h30 : vernissage de l'exposition « L'Indochine dans le second conflit mondial 1939-1945 » à la mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement, salle François Lebel.

**Cotisation annuelle**

**Le mot du trésorier, Gérard d'HERS :**

Merci de penser à régler votre **cotisation**, à **20 €**. Nous comptons sur vous pour nous aider dans tous nos projets en arrondissant généreusement le montant de votre chèque ou en effectuant directement votre virement (IBAN FR76 1027 8060 7200 0201 0154 154). Je vous adresse un grand merci et vous assure de tout mon dévouement !

Monsieur Gérard d'Hers

Résidence senior le pré Formet

3 route des Blanches

74600 Seynod

**Avis de recherche**

Jean Paul Faivre, membre de l'association depuis cette année, nous transmet ce message :

« Concernant la mention relative à Joseph Renard, je n'ai sans doute pas été assez clair. Dans la 1<sup>re</sup> liste des policiers tués par les Japonais figurent 2 "commissaires de police", Joseph Renard à Hagiang et Louis Wersinger à Nam-Dinh, qui disparaissent des listes suivantes. J'ai identifié Louis Wersinger comme sous-officier de gendarmerie, "commissaire de police" de Nam-Dinh. Par contre, je peine sur Joseph Renard, malgré le contact avec sa famille. Ancien sous-officier d'artillerie coloniale, notamment à Hagiang, il n'apparaît nulle part comme ayant exercé des fonctions au sein de la sûreté, et son acte de décès indique comme profession "planteur" à Hagiang. »

**Nécrologie**

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès du dernier survivant du coup de force japonais en Indochine, **le colonel Jean de Heaulme**.

Il avait fêté ses 102 ans le 9 janvier dernier. Il était le mari de Geneviève de Galard, « l'Ange de Dien bien Phu », elle-même décédée il y a presque un an jour pour jour.

Au moment du coup de force, l'aspirant Jean de Heaulme venait de réussir le concours de Saint-Cyr à l'Ecole Militaire de Tong. Il avait été intégré au 9<sup>e</sup> RIC en octobre 1944 et en particulier au sein du détachement motorisé de Tong.

Ce dernier avait été aguerrri par des missions contre les premières implantations du Viet Minh dans le nord du Tonkin.

Lors du 9 mars 1945 à Tong, l'alerte avait été déclenchée le matin du 9 bien avant l'attaque japonaise et elle fut maintenue à cet endroit à la différence de la plupart des unités françaises. Comme 800 autres soldats français et vietnamiens, Jean de Heaulme fut rapidement fait prisonnier par les Japonais qui les surprisent au petit matin du 10 mars. Il connut alors un internement sur place jusqu'en juin puis dans la citadelle d'Hanoi avec 5000 autres prisonniers dans des conditions particulièrement misérables. En juillet, il fut dirigé sur un camp de travail avec 200 autres prisonniers au Tam Dao pour aménager des plateformes, en vue d'y installer des canons anti-aériens. Ces travaux de forçats étaient épuisants. Les bombes américaines sur le Japon les 6 et 9 août 1945 les sauvèrent d'une extermination planifiée. Les soldats français retrouvèrent alors la citadelle d'Hanoi en conservant leur statut de prisonniers, cette fois-ci de pseudo alliés chinois. IL fallut attendre le 18 novembre pour que le groupe de saint-cyriens soit rapatrié à Saigon.

Notre association a eu l'occasion de le croiser avec son épouse à de nombreuses reprises, lors de nos commémorations du 9 mars 1945, en particulier celle du 9 mars 2023 où il avait assisté, encore très vaillant, à la messe à l'Ecole Militaire. A l'issue de cette messe, il avait eu un échange avec une délégation de cyrards de la promotion Le Coq (vidéo de l'entretien sur ce site). Nous avons pu participer, avec le journal *L'Ancre d'Or*, également à une interview du colonel fin 2023 où il avait témoigné sur son expérience du coup de force et des mois qui ont suivi.

Il a été chef de corps du 2<sup>e</sup> RIMA de 1972 à 1974, commandeur de la Légion d'Honneur, croix de guerre 1939-1945, croix de guerre des théâtres des opérations extérieures.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et en particulier à Madame Sabine Pérouse, membre de l'association, et nous lui faisons part de notre grande tristesse de voir disparaître le dernier représentant de ces combats héroïques, il y a 80 ans en Indochine.



*Le colonel Jean de Heaulme debout au centre, son épouse Geneviève de Galard assise devant lui à l'occasion de la commémoration du coup de force, le 9 mars 2019 à la cathédrale des Invalides*

***Extrait du message de Mme Patricia Mirallès,  
Ministre déléguée chargée des anciens combattants et de la mémoire,  
à l'occasion de la Journée nationale d'hommage  
aux morts pour la France en Indochine,  
le 8 juin 2025 à Fréjus***

Ce 8 juin, la République rend hommage aux Morts pour la France en Indochine.

**De la Seconde Guerre mondiale** au lendemain des accords de 1954, plusieurs centaines de milliers d'hommes y furent engagés sous nos couleurs. Plus de 47 000 soldats métropolitains, légionnaires, tirailleurs africains, ainsi que 28 000 Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens, combattant au sein du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, y trouvèrent la mort.

Alors que nous parvenons au terme du cycle de commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, il faut d'abord rappeler la place qu'y prit l'Indochine, **y compris dans ce qui allait devenir les prémisses d'un nouveau conflit. Souvenons-nous du coup de force japonais du 9 mars 1945, de ces combats qui ne s'arrêtèrent pas le 8 mai 1945, de ces hommes qui résistèrent dans les citadelles et maquis d'Indochine, dans les deltas ou les rizières. Rendons hommage aux trois Compagnons de la Libération, Jean d'HERS, René NICOLAU et Charles LE COCQ, tués par les Japonais en mars 1945 ainsi qu'aux 457 médaillés de la Résistance française au titre de l'Indochine.**

**Ce n'est que le 2 septembre 1945 que le général LECLERC signait l'acte de capitulation japonaise à bord du cuirassé Missouri.** Dans les semaines qui suivirent, il prenait le commandement du corps expéditionnaire français et débarquait à Saïgon pour redonner à la France toute sa place...

**Les héros de la Libération se retrouvaient acteurs d'un conflit aux contours nouveaux, dans lequel ils s'engagèrent avec la même bravoure et la même abnégation, malgré l'indifférence et l'incompréhension d'une société française trop occupée à se reconstruire, et désireuse d'oublier les affres de la guerre.**

Qu'il soit donc rendu hommage à ceux qui, après le 8 mai 1945, continuèrent de servir fidèlement les armes de la France jusqu'en juillet 1954...

Que soit transmis aux générations nouvelles ce double héritage : celui du courage, et celui de la vérité. Non pour exalter la guerre, mais pour comprendre ce qu'elle exige, ce qu'elle détruit, et ce qu'elle révèle aussi de la force humaine. En réunissant les Françaises et les Français devant les monuments aux morts, à travers tout le pays, cette journée nationale d'hommage rappelle que la reconnaissance de la Nation ne s'éteint pas : elle s'approfondit au fil du temps, à mesure que le souvenir devient mémoire, et que la mémoire devient conscience.

À ceux qui sont morts pour elle, à ceux qui ont été prêts à donner leur vie, à ceux qui ont souffert, la Nation exprime aujourd'hui sa fidélité et sa gratitude.

Elle rappelle également son attachement à cette mémoire partagée, la reliant, dans l'estime et l'amitié entre les peuples, à des pays devenus des partenaires de confiance.

Honneur à ceux d'Indochine. Vive la République, et vive la France.

Cérémonies du 9 mars 2025

1/ Dépôt de gerbe devant la plaque du Général Lemonnier (à l'angle de la rue de Rivoli et de l'avenue du général Lemonnier)



*Allocution du président de l'association ; à sa gauche la délégation de la promotion Capitaine Goupil de l'ESM Saint-Cyr*



*Dépôt de la gerbe par le président de Citadelles et Maquis d'Indochine, à gauche, le Général Delion, directeur de la Mission 80 ans Libération et le Général Pierre Lang, membre de l'ASOM, à droite*

2/ Messe solennelle à la cathédrale Saint-Louis des Invalides :



*Dépôt de gerbe devant l'autel de l'Indochine à la cathédrale Saint-Louis de Invalides*



*Témoignage du colonel Jean-Yves Guinard, vétéran de Dien Bien Phu, devant la délégation des Saint Cyriens*

3/ Déjeuner au Cercle National des Armées

Une quarantaine de nos invités nous ont rejoint pour un déjeuner très convivial au CNA.



4 / Film « le Piège Indochinois » suivi d'un débat à l'Académie des Sciences d'Outre mer Paris XVIe



*Allocution d'introduction par le président de Citadelles et Maquis d'Indochine*



*Questions du public : M. Jean-Jacques Bonnaud, membre de l'association*



*A la suite du Film d'Éric Deroo, débat entre le réalisateur (au centre), Guillaume Zeller (à gauche sur la photo), et le LCL Champeaux (à droite sur la photo),*



*Le public au moment du débat*



*Au premier rang, le général Philippe Bonnet, président de la FNAOM, le général Pierre Lang de l'ASOM, le général Paul Gèze commandant de l'EMSOME et père des TM.*



*Verre de l'amitié qui a suivi dans la salle Paul Bourdarie de l'ASOM*

#### 5/ Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe



*Dépôt de gerbe par M. Kôichi Courant au nom de la ministre déléguée chargée la Mémoire et des Anciens combattants, Madame Patricia Mirallès*



*Dépôt de gerbe par le général Bonnet et le général Gèze au nom de la FNAOM et des Troupes de Marine*



*Le dépôt de la gerbe de Citadelle et Maquis d'Indochine 1939-1945 ; à droite du président, Catherine-Camille Ghislain, secrétaire générale de l'association.*



*Le général Pierre Casaubieilh, commandant la région de gendarmerie Ile-de-France et l'amiral vice-président de la Flamme*



*Ravivage de la flamme par (de droite à gauche), deux arrière-petits-enfants d'un des défenseurs de la Citadelle d'Hanoi lors du coup de force, l'amiral vice-président de la Flamme, le général Pierre Casaubieilh, le général Paul Gèze, le général Philippe Bonnet, Loïc de Laborie.*



*« Photo de famille » encadrée par la délégation Capitaine Robert Goupil devant la tombe du Soldat inconnu*

*Congrès annuel de la FNAM*

Les 26 et 27 juin s'est tenu à Toulon le congrès annuel de la fédération nationale André Maginot (FNAM). *Citadelles et Maquis d'Indochine* fut représenté par sa secrétaire générale, Catherine-Camille Ghislain. Le premier jour a débuté l'assemblée générale, avec notamment la lecture du rapport moral. Ensuite, Madame Marie-Christine Verdier-Jouclas, présidente de l'ONaC-VG, et le général (2S) Peter, président de la FNAM ont signé une convention renforçant les liens entre les deux institutions, en présence de Madame Patricia Mirallès, notre ministre déléguée.

L'après-midi, nous nous sommes rendus au monument aux morts pour une cérémonie commémorative. Une fois de retour au Palais des congrès, la Musique de la Flotte de la Marine nous a fait l'honneur d'une aubade sur le parvis. Ce fut l'occasion d'écouter le nouvel hymne de la FNAM. Vendredi matin, après une intervention de Monsieur le Préfet Patrice Molle, membre du Conseil de l'Ordre, sur le traitement des dossiers de candidatures aux ordres nationaux, nous avons clos l'assemblée générale avec les différents votes requis. Ce fut encore une belle édition de ce congrès, riche de découvertes et de rencontres.



**CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939 – 1945**

*Association loi 1901, créée le 18 décembre 1978*

Affiliée Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants Gr. 09

**Adresse courrier :** CMI, 313 le Petit Chavoul – 26570 Reilhanette

**Courriel :** [contact@cmi3945.fr](mailto:contact@cmi3945.fr) **Site internet :** [www.cmi3945.fr](http://www.cmi3945.fr)

**CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE 2025 à PARIS**

*(Pouvoir à retourner ci-dessous)*

Mardi 2 septembre 2025 à 16 heures

dans la salle du Bleu de France à l'Hôtel National des Invalides

*Métro Varennes*

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et mot d'accueil
2. Rapport moral 2024 et approbation
3. Rapport financier 2024 et approbation
4. Rapport du vérificateur des comptes
5. Election de nouveaux membres au conseil d'administration et renouvellement du tiers sortant
6. Questions diverses

Nous relançons notre appel aux descendants des membres pour qu'ils nous rejoignent. La survie de l'association en dépend ! Nous nous permettons d'insister particulièrement pour couvrir les frais liés au 80<sup>e</sup> anniversaire et les projets qui en découlent.

**CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939 – 1945**

*Association loi 1901, créée le 18 décembre 1978*

Affiliée Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants Gr. 09

**Adresse courrier :** CMI, 313 le Petit Chavoul – 26570 Reilhanette

**Courriel :** [contact@cmi3945.fr](mailto:contact@cmi3945.fr) **Site internet :** [www.cmi3945.fr](http://www.cmi3945.fr)

**POUVOIR pour l'assemblée générale 2025**

Je, soussigné (nom, prénom) ..... donne pouvoir à ..... de me représenter à l'assemblée générale du 2 septembre 2025 et de voter pour moi et à mon nom sur toutes propositions aux élections, déclarant l'approuver d'avance sans réserve.

Fait à ..... le.....

*Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »*